

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 25 septembre 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par ES au 1^{er} octobre 2013 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Hélène GASSIN, Olivier CHALLAN BELVAL et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par ES, le 9 septembre 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} octobre 2013. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par ES

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 28 juin 2013, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'ES depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,094 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 27 juin 2013 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'ES, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 28 juin 2013 et le 1^{er} octobre 2013 correspond à une hausse de 0,094 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par ES est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel d'ES
applicables au 1^{er} octobre 2013 (hors TVA et hors CTA)

Tarifs en distribution publique.

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	5.79
Prix du kWh en c€/KWH	9.175
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	5.79
Prix du kWh en c€/KWH	7.189
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	10.41
Prix du kWh en c€/KWH	5.765
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	14.47
Prix du kWh en c€/KWH	4.912
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	17.54
Prix du kWh en c€/KWH	4.762
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	77.65
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	4.684
Réduction du prix d'hiver en c€/KWH >1GWH/an	-0.100
Prix du kWh d'été en c€/KWH	4.124
Réduction du prix d'été en c€/KWH >1GWH/an	-0.100
Tarif TEL	
Abonnement mensuel en €	799.83
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	4.841
Prix du kWh d'été en c€/KWH	4.091

Distribution publique en nouvelles concessions aux clients résidentiels :

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	5.99
Prix du kWh en c€/KWH	9.015
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	5.99
Prix du kWh en c€/KWH	7.029
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	10.61
Prix du kWh en c€/KWH	5.605
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	12.97
Prix du kWh en c€/KWH	5.206
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	16.04
Prix du kWh en c€/KWH	5.056

Tarifs TEP Harmonisés Transport.

ABONNEMENT €/an	PRIX de base €/MWH	PRIME FIXE annuelle Intersaison €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Hiver €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Eté €/MWh/j	PRIX Intersaison Majoration €/MWH	PRIX Hiver Majoration €/MWH	PRIX Eté Majoration €/MWH
8283.91	20.40	390.80	531.81	258.40	25.02	25.24	24.84

Tarif Trinôme

SAISON	APPLICATION d'une majoration complémentaire €/MWH
Eté	20.60
Hiver	19.77